

## **CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »**



NUMÉRO E-E58318

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2023

ÉDITÉ LE 12/10/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 01/06/1971 Rai

Forme juridique: SARL

DEPUIS LE 01/07/2004

Capital: 200 000

21320 MEILLY SUR ROUVRES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC DIJON 477619191 477619191

Siret: 477 619 191 00018

Code NACE: 4399C

Numéro caisse de congés payés: 07 21

Assurance Responsabilité Travaux : ABEILLE IARD & SANTE 78980135

Assurance Responsabilité Civile : ABEILLE IARD & SANTE 78980135

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale: CHEVALIER MACONNERIE - COUVERTURE

24 RUE DE CHAZILLY

**Téléphone**: 03 80 90 86 74 **Portable**: 06 81 88 88 70

Site Internet: www.chevalier-sarl.fr
E-mail: contact@chevalier-sarl.fr

Responsabilité légale :

CHEVALIER FABRICE GÉRANT

Effectif moyen: 11 Tranche de classification: EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2019
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/12/2019
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2019
6262	Chapes fluides Mention RGE	05/12/2019

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

/ersion 01-2018

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE DIJON BATIMENT LE MAJOR 170 AVENUE JEAN JAURES 21000 DIJON

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.